

L'œil sévère d'une rapporteuse de l'ONU sur le droit au logement en France

« La France a un droit du logement modèle, mais l'applique mal », estime la Canadienne Leilani Farha, au terme d'un voyage d'études de dix jours.

Par Isabelle Rey-Lefebvre • Publié le 12 avril 2019 à 11h15 - Mis à jour le 12 avril 2019 à 11h37

Article réservé aux abonnés

Pendant dix jours, Leilani Farha a sillonné les routes de France. A Calais (Pas-de-Calais) et Grande-Synthe (Nord), elle a étudié l'accueil des migrants. A Marseille, elle s'est penchée sur l'habitat indigne. A Toulouse, elle a ausculté le fonctionnement du 115. A Paris, elle a décortiqué le système du SAMU social et de l'organisme HLM Paris Habitat, la situation des sans-abri. A Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), son intérêt s'est porté vers les copropriétés en difficulté...

Vendredi 12 avril, au terme de ce voyage d'études, la rapporteuse spéciale des Nations unies (ONU) sur le droit à un logement convenable doit rendre ses recommandations au gouvernement, sous l'œil bienveillant de la plupart des associations et organismes du secteur, qui estiment que le système français ne fonctionne pas comme il le devrait. Le constat de la rapporteuse est plutôt sévère.

Cette avocate canadienne, dont la mission est strictement consultative, met le doigt sur des sujets sensibles.

« Ce qui me frappe, confie-t-elle, c'est l'ironie de la situation française. Sur le plan du droit, la France est exemplaire, mais elle méprise sa mise en œuvre. »

A l'appui de sa démonstration, elle liste plusieurs exemples. Ainsi, la loi pour le droit au logement opposable (Dalo), en vigueur depuis 2007, permet normalement à n'importe qui de faire valoir son droit à un logement décent. *« Pour moi, c'est un modèle à proposer aux autres pays. Mais je constate que, si elle a permis à 140 000 familles de trouver un logement, beaucoup attendent encore, et l'Etat se dédouane en versant des amendes. »* De fait, 60 000 ménages sont toujours sur liste d'attente.

Lire aussi | [2 000 personnes ont recensé les sans-abri cette nuit à Paris](#)

Centres d'hébergement saturés

Ainsi, également, du 115. *« Tout le monde connaît ce numéro d'urgence, pointe-t-elle. Mais dans la réalité 40 % des appels n'aboutissent pas et les centres d'hébergement sont saturés ! Pourquoi le gouvernement d'un pays qui a la sixième économie mondiale évalue-t-il aussi mal les besoins ? »*

Christine Laconde, directrice du SAMU social, confirme ce constat et donne un nouvel exemple. *« La loi française est parfois absurde lorsque, par exemple, elle interdit à un migrant en situation irrégulière de travailler mais propose de le régulariser après deux ans seulement... s'il prouve qu'il a travaillé ! C'est comme une incitation au travail au noir »,* estime-t-elle.

Dans son périple, Leilani Farha s'est aussi arrêtée dans un hôtel bon marché du quartier de la Goutte-d'Or, dans le 18^e arrondissement de Paris, où le SAMU social de Paris loge des familles. Chaque soir, 40 000 chambres de l'hôtellerie économique sont ainsi louées en Ile-de-France, et les temps de séjour

des personnes hébergées ne cessent de s'allonger : 44 % y résident depuis plus de deux ans ; 12 %, depuis plus de cinq ans.

M^{me} Farha a rencontré une femme algérienne qui vit ici depuis dix-huit mois, avec son mari et trois enfants, dans deux chambres non communicantes. « *Bravo, tout est "nickel" et votre maison est accueillante, mais ce n'est pas une vie normale. Vous attendiez-vous à ça ?* », demande la rapporteuse spéciale à la mère de famille. « *C'est déjà beaucoup que la France nous paye ce logement* », lui répond la femme.

L'avocate ne s'en contente pas. Et souligne, au grand plaisir des associations françaises, un nouvel écueil. « *La France dépense beaucoup dans les solutions d'urgence, notamment les hôtels pour familles ; pas assez, à mon sens, dans des logements pérennes...* »

 Lire aussi | [« Allô monsieur, je suis dehors avec mon bébé » : en Seine-Saint-Denis, le 115 face au grand froid](#)

Isabelle Rey-Lefebvre